

Nombres de membres		
Afférents au CM	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	16	12

Date de la convocation
16 novembre

Date d'affichage de la convocation
16 novembre

Date d'affichage de la délibération

Objet de la délibération
<b>Chèques cadeaux pour le Noël du personnel et les enfants du personnel</b>

EXTRAIT N°42/2023  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BALAGNY SUR THERAIN

L'an deux mille vingt-trois et le 22 novembre à 19H00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. MARECHAL Philippe, Maire.

Présents : MARECHAL Philippe, MARMIN Philippe, LUGEZ Carine, ARHUR Sylviane, ALMIENTO-MARTIN Christelle, HERGLE Gilles, GERARD Elodie VERHOESTRAETE Jean Pierre, MORELLE Isabelle, MONVOISIN Patrice

Pouvoirs : DUPAS Fabien à LUGEZ Carine, ANDRIES Christophe à ARHUR Sylviane

Absents excusés : ETHEVE Jean Victor, STIZ Catherine, BAPTISTE Christophe, GUILLOU Marie Odile

Secrétaire de séance : LUGEZ Carine

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents que les enfants du personnel de moins de 16 ans bénéficient d'un chèque cadeau d'une valeur de 50 euros par enfant.

Monsieur le Maire propose de reconduire le montant du chèque cadeau aux enfants du personnel.

En outre, chaque année, l'ensemble du personnel (titulaire, non titulaire, à temps complet, à temps non complet) bénéficie d'un chèque cadeau de 50 euros par personne.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Décide de reconduire le chèque cadeau à tous les enfants du personnel de moins de 16 ans pour un montant de 50 euros soit 4 enfants.

Décide d'offrir un chèque cadeau de 50 euros à chaque agent soit 19 agents,

Autorise Monsieur le Maire à signer les pièces à intervenir.

1 abstention  
11 Pour

Pour copie conforme,  
Le 27/11/2023  
Le Maire,  
Philippe MARECHAL